

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



AVANT-PROPOS

Julie Ferrero and Tiphaine Demaria

Special Issue, March 2016

Théories et réalités du droit international au XXIème siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1067696ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1067696ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ferrero, J. & Demaria, T. (2016). AVANT-PROPOS. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 1–1. <https://doi.org/10.7202/1067696ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

AVANT-PROPOS

Ce hors-série constitue la réunion de contributions issues d'une journée d'étude organisée à Aix-en-Provence en septembre 2014¹. Comme l'intitulé – si bien « saisi au vol » par P. Haggemacher – le suggère, les différents contributeurs s'attachent à appréhender de notoirement complexes relations, entre les théories et les réalités du droit international public aujourd'hui.

Dans la première partie de ce dossier, les auteurs se proposent de dresser un état des lieux de différentes propositions théoriques en ce début de XXI^e siècle, face à une indéniable prolifération des courants d'analyse (contributions de O. Corten, O. de Frouville, L. Delabie). Entre dépassement des clivages traditionnels et nouvelles tendances, propose-t-on des alternatives viables aux lacunes et imperfections des théories « classiques » ? La seconde partie, plus illustrative (et non exhaustive), proposera, dans une démarche transversale, d'étudier certains « concepts-clés » du droit des gens, pour en éclairer l'ancrage et le positionnement théorique en ce début de XXI^e siècle (contributions de F. Vanneste, H. Tigroudja, J. Ferrero et T. Demaria, J. Dellaux, T. Margueritte et R. Prouvèze).

Nous tenons à remercier ici l'ensemble des contributeurs, participants, ainsi que les personnes et institutions ayant collaboré à la réalisation de ce projet, et vous souhaitons très bonne lecture de ce numéro.

*Julie Ferrero et
Tiphaine Demaria*

¹ La journée d'étude, ainsi que la publication, ont bénéficié du soutien précieux du Centre d'études et de Recherches internationales et communautaires (CERIC, UMR DICE 7318, Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille), de l'Association française pour les Nations Unies – Aix-en-Provence, ainsi que de l'Association pour l'enseignement et la recherche en relations internationales (AERRI).